



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 10 – juillet 2007

*Regards sur l'internet, dans ses dimensions
langagières. Penser les continuités et discontinuités*

En hommage à Jacques Anis

SOMMAIRE

Françoise Gadet : *A la mémoire de Jacques Anis*

Isabelle Pierozak : *Prendre internet pour terrain*

Florence Mourlhon-Dallies : *Communication électronique et genres du discours*

Olli Philippe Lautenbacher : *Hypertexte et réception : pour une approche trajectographique*

Michel Marcoccia et Nadia Gauducheau : *L'Analyse du rôle des smileys en production et en
réception : un retour sur la question de l'oralité des écrits numériques*

Rémi Adam van Compernelle et Lawrence Williams : *De l'oral à l'électronique : la variation
orthographique comme ressource sociostylistique et pragmatique dans le français
électronique*

Valentin Feussi : *A travers textos, courriels et tchat : des usages de français au Cameroun*

Gudrun Ledegen et Mélissa Richard : *« jv me prendre un bois monumental the wood of the
century g di ». Langues en contact dans quatre corpus oraux et écrits « ordinaires » à
la Réunion*

Raluca Moise : *Les SMS chez les jeunes : premiers éléments de réflexion, à partir d'un point
de vue ethnolinguistique*

Hassan Atifi : *Continuité et/ou rupture dans l'Internet multilingue : quelles langues parler
dans un forum diasporique ?*

Christine Develotte et François Mangenot : *Discontinuités didactiques et langagières au sein
d'un dispositif pédagogique en ligne*

Ida Rebelo et Helena Araujo e Sá : *Ni au bûcher, ni au podium : Le clavardage en classe de
langue*

Joanna Jereczek-Lipinska : *Le blog en politique - outil de démocratie électronique
participative ?*

Patrick Rebollar : *(Dis)continuités d'un lieu d'écriture virtuelle*

Compte rendu

Rada Tirvassen : Babault Sophie (préface de Pierre Dumont), 2006, *Langues, école et société
à Madagascar. Normes scolaires, pratiques langagières, enjeux sociaux*, Paris,
L'Harmattan, 320 p.

**« JV ME PRENDRE UN BOIS MONUMENTAL
THE WOOD OF THE CENTURY G DI »
LANGUES EN CONTACT DANS QUATRE CORPUS ORAUX
ET ECRITS « ORDINAIRES » A LA REUNION¹**

**Gudrun LEDEGEN et Mélissa RICHARD
LCF-UMR 8143 du CNRS-Université de la Réunion**

Introduction

Cette étude consiste en une comparaison de pratiques mélangeant le français et le créole réunionnais dans quatre corpus informels, « ordinaires » (Gadet, 1989), réunissant deux corpus oraux et deux corpus écrits (issus de *chats* privés)². Ces discussions, amicales, rassemblent les mêmes locuteurs dans des configurations différentes (un groupe d'amis d'une part, puis deux amies du groupe d'autre part), et elles sont contrastées en ce qui concerne la langue majoritairement utilisée (le créole ou le français). Cette comparaison met clairement à jour des continuités et discontinuités des discours sur Internet par rapport aux autres pratiques « ordinaires », tout en révélant aussi des particularités dans les pratiques mélangées selon la langue majoritaire. Par ailleurs, l'étude s'appliquant sur des corpus où, dans une pratique juvénile et identitaire, sont entrelacées plusieurs langues, i.e. le créole réunionnais, le français et quelques termes d'anglais ou d'allemand, les différences dans l'utilisation et l'insertion des langues apparaissent clairement. En effet, le terrain constitué par les *chats* sur Internet, et plus particulièrement celui qui est examiné ici, est « *le lieu de contacts de langues particuliers, en ce que la socialité, dans cette forme particulière de communication, s'organise très largement autour d'un usage ludique des contacts intra- et inter-linguistiques* » (Pierozak, 2003a : 184). Nos corpus de *chats* concernent une communauté d'internautes qui a émergé et qui pratique ses communications sur Internet (*via* MSN Messenger) en cercle privé, où seul ce groupe d'amis peut accéder.

1 Nous voudrions chaleureusement remercier N. Gueunier, B. Idelson, I. Léglise, M. Najède, J. Simonin, ainsi que les 2 relecteurs anonymes du comité de Glottopol, pour leurs relectures attentives et stimulantes d'une première version de ce texte.

2 Les termes oral/écrit renvoient ici à la matérialité du canal, à l'axe diamésique de la variation.

Présentation des quatre corpus

Pour analyser les contacts de langue de façon conjointe sur les axes diaphasique et diamésique de la variation, nous appliquons ici une méthodologie qui a été peu suivie jusqu'alors, parce qu'elle est de fait difficile à mettre en œuvre, bien qu'elle repose sur une idée simple : suivre les mêmes locuteurs dans plusieurs situations d'interactions différentes mais proches (Gadet 2000). Les quatre corpus de « conversations » (au sens de Biber *et al.* 1999) réunis ici sont traversés par deux axes, le caractère « ordinaire » (Gadet 1989) et « informel » étant donné ce qui réunit ces différents corpus : le premier concerne la variation diamésique, soit le changement de chenal utilisé lors des conversations, en opposant les deux corpus oraux aux deux corpus écrits ; le second axe touche à la variation diaphasique : conversations en tête à tête *versus* conversations en groupe. Nous verrons plus loin que c'est ce dernier axe plus spécifiquement qui détermine la langue majoritairement utilisée (le créole ou le français).

L'enregistrement de la conversation orale en groupe à la cafétéria de l'Université de la Réunion a eu lieu le 16 septembre 2004 et a été d'une durée totale de 74 min, 46 s. Quant à l'enregistrement en tête-à-tête entre Lilo et Shelly, de 39 min, 34 s, il a été effectué lors de trajets en voiture à Saint-Denis les 14 août et 7 septembre 2004. Enfin, les conversations écrites tenues par ces mêmes locuteurs sur un logiciel de messagerie instantanée, MSN Messenger, ont été produites entre avril 2003 et septembre 2004, soit 18 mois de conversations au total. Pour l'élaboration du corpus écrit n'ont été gardées que 10 conversations : 3 en groupe, et 7 où Shelly est en tête-à-tête avec Lilo.

Le choix des extraits de ces corpus oraux et écrits a été effectué en fonction de l'intérêt vis-à-vis des phénomènes des contacts de langue : ont été retenus les conversations riches en contact créole / français et français / créole, ainsi que les contacts avec d'autres langues, comme l'anglais. Par ailleurs, n'ont été gardées que les conversations les plus longues et les plus diversifiées en thèmes.

Tableau 1 : Présentation des 4 corpus

Corpus	Chenal	Type de situation	Nombre de mots	Durée
<i>Voiture</i>	oral	tête à tête	2509 mots	10:26
<i>Lilo & Shelly</i>	écrit	tête à tête	3375 mots	35:12
<i>Cafète</i>	oral	Groupe	5819 mots	27:52
<i>Écrit groupe</i>	écrit	Groupe	5114 mots	52:35

Les interlocuteurs, qui forment le groupe de jeunes présents dans les corpus *Cafète* et *Écrit groupe*, sont quatre jeunes étudiants réunionnais âgés de 20 à 22 ans, désignés ici par un de leurs pseudonymes de connexion : les deux filles qui se connaissaient déjà, ont fait connaissance avec les deux garçons sur le web, et ils se sont rencontrés par la suite à l'université de la Réunion. Ils continuent à utiliser le *chat* comme un moyen de communication parmi d'autres (téléphone, SMS...).

Tableau 2 : Présentation des 4 interlocuteurs

	sexe	âge	CSP des parents	Résidence	statut
Shelly	féminin	21	classe moyenne	Saint-Denis	étudiante en lettres
Lilo	féminin	22	classe moyenne	Saint-Denis	étudiante en lettres
Esca	masculin	22	classe moyenne	Saint-Gilles	étudiant en sciences
Mogwaï	masculin	20	classe moyenne	Saint-Denis	étudiant en sciences

Les corpus réunis ici mettent en lumière combien l'oral et l'écrit peuvent être proches. Ces deux médiums ont longtemps été opposés de façon caricaturale (oral spontané *versus* écrit

élaboré ; cf. Moreau et Meeus, 1989 ; Blanche-Benveniste et Bilger, 1999), mais les recherches sur le français parlé (Blanche-Benveniste, 1997, 1999 ; Gadet, 1989) ont contré ces idées qui relèvent de l'*a priori* ; elles ont permis d'aboutir à « *des classements qui dépassent l'opposition trop rigide entre les deux seuls pôles de l'oral et de l'écrit. Il n'y aurait pas une opposition tranchée mais un continuum de pratiques différentes de la langue, tant par écrit que par oral* » (Blanche-Benveniste, 1997 : 35), une multiplicité de registres et de types. De fait, il n'existe pas de traits linguistiques consistants qui « *différencient de manière claire l'écrit et l'oral [: ils] sont pour la plupart liés aux conditions mêmes de l'exercice des deux modalités* » (Moreau et Meeus, 1989 : 129). Sur le continuum entre les deux pôles de l'*immédiat* et de la *distance* (Koch et Oesterreicher, 2001), nos corpus, oraux comme écrits, se situent du côté de l'*immédiat* : interlocuteurs familiers, communication à caractère privé, à caractère dialogal... Nous verrons que l'écrit d'Internet présente de multiples ressemblances avec les corpus oraux qui lui correspondent directement : il se manifeste clairement comme un mélange de la langue orale et de la langue écrite, avec certes des traits d'oralité spécifiques (Anis, 1998 ou Panckhurst, 1999 pour le français ; Crystal, 2001 et Yates, 1996 pour l'anglais) mais aussi son contexte de graphisation, dont nous révélerons des manifestations qui lui sont particulières.

Par ailleurs, dans le cadre du contact de langues étudié ici, nos corpus souligneront que l'on ne peut de façon naïve comparer des corpus oraux « ordinaires » aux corpus écrits « ordinaires » : nous verrons en effet que la prise en compte au préalable de la langue utilisée majoritairement – variable liée dans l'étude actuelle à la situation d'interaction (groupe *versus* tête à tête) –, est indispensable parce que les contacts de langue ne se réalisent pas de la même façon, venant doubler ainsi les différences dues au canal employé (oral-écrit).

Quelques préalables sur les pratiques linguistiques réunionnaises en général et des jeunes en particulier

L'île de la Réunion est une terre émergée de 2500 km² dans l'Océan Indien, à 700 km à l'est de Madagascar, actuellement habitée par plus de 700 000 personnes. Département français d'outre-mer (DOM) depuis 1946, la Réunion présente une situation sociolinguistique caractérisée par un *continuum*³ linguistique (et non par une séparation stricte entre les variétés en présence) : les productions linguistiques créoles se situent entre deux pôles, l'*acrolecte* (la variété la plus proche du pôle défini comme supérieur, dans le cadre de la diglossie, en l'occurrence le français) et le *basilecte* (variété qui présente la divergence maximale par rapport au français). Entre ces deux pôles, une zone intermédiaire de productions, désignées par le terme de *mésolectes*, est attestée (Chaudenson 1997) ; enfin, entre le français standard et le créole acrolectal, le français régional de la Réunion est également attesté (Beniamino et Baggioni 1993 ; Beniamino 1996 ; Najède 2004). Du fait même de cette situation de *continuum*, certains énoncés peuvent indifféremment être perçus comme créoles ou français ; en effet, devant la variation du créole et du français, le chercheur se trouve souvent dans l'incapacité d'« attribuer des segments d'énoncé à l'une ou l'autre variété » (Baggioni, 1992 : 194). De plus, les connaissances sur la variation du français parlé (Blanche-Benveniste, 1990 et 1997 ; Gadet, 1989) augmentent encore le nombre de doubles interprétations. Cette zone de *no man's land* linguistique, zone non attribuable à l'une ou l'autre langue – ou mieux, aux deux langues en même temps – a été étudiée dans son versant syntaxique (Ledegen, à

3 Nous utilisons ce concept, sans appliquer pour autant la méthode implicationnelle au domaine syntaxique (Ledegen, à paraître).

paraître) par une analyse des prédicats « flottants » (entre les deux langues)⁴ : cette étude révèle que dans les corpus – des années 70 et actuels – de créole acrolectal étudiés, les prédicats « flottants » constituent près de 16 % des énoncés et ce de façon constante dans le temps. Il est intéressant de noter que dans les corpus écrits qui sont étudiés ici, le jeu avec la graphie tel qu'il est pratiqué sur Internet augmente encore ces « zones flottantes », comme l'exemplifiera clairement le terme *trankil* dans le second extrait du paragraphe suivant.

Les pratiques linguistiques mélangeant créole et français, sans être nouvelles dans la société réunionnaise (Ledegen, 2007 ; Najède, 2004), caractérisent toutefois fortement les « parlars jeunes » de la Réunion, en ce sens qu'il s'agit ici d'une pratique ludique pleinement assumée, en même temps que d'une signature identitaire, dans un paysage sociolinguistique qui a beaucoup évolué ces dernières décennies (Ledegen, 2004b). Naturellement, ces pratiques « jeunes » constituent seulement une partie du répertoire des jeunes, qui forme un continuum, constamment pondérable entre différentes variétés de créole et de français (par exemple scolaire). Ainsi, nous retrouvons ici, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, des termes et expressions identiques à ceux qui ont été répertoriés dans différentes études sur les « parlars jeunes » (Bavoux, 2000 ; Ledegen, 2001, 2002, 2004a) : *pa la ek sa* (« l'air de rien »), *c'est pièg* (« nul »), *koma* (« comme ça »), *trop valable/bien/facile pour très...*

Mogwai : aide cantinière un truc **koma** ouais (*Cafête*, p. 36, l. 148)⁵

Shelly : d'ailleurs, hier aprem, y'en a ki se pavanait sur le toit de ma voiture, *trankil*, **pa**

là ek ça, pik son ti som su loto demoun⁶ (*Écrit groupe*, p. 88, l. 61-62)⁷

Le premier exemple illustre ainsi l'utilisation de *koma*, 'comme ça', dans un contexte français ; le second, quant à lui, montre le passage du français au créole, changement de langue qui apparaît manifestement avec *pa la ek sa* et qui est amorcée par l'unité « flottante », *trankil* : cet adverbe qui peut être interprété comme français ou comme créole illustre l'augmentation des « zones flottantes » par le jeu avec la graphie.

Ainsi, les pratiques des jeunes Réunionnais sont pleinement l'illustration de la décrispation de la diglossie, telle qu'elle pouvait encore être vécue dans les années 70 à la Réunion ; elles cristallisent l'hybridation des langues en un « parler réunionnais » (Simonin, 2003) qui est mis en œuvre.

Analyse des langues en contact

Pour étudier les contacts de langue réalisés dans ces quatre corpus et révéler les continuités et les discontinuités des pratiques « ordinaires » sur Internet par rapport aux pratiques « ordinaires » orales de la part de ces mêmes interlocuteurs, nous avons fait le choix d'analyser les productions linguistiques en nous inscrivant dans l'approche de P. Auer (1995, 1998) :

4 Du nom du système de transcription que j'ai proposée pour révéler ces zones : la « transcription flottante ». Faute d'indices linguistiques segmentaux ou suprasegmentaux, cette transcription laisser subsister le flou quant à la langue utilisée, montrant conjointement les deux interprétations possibles. Et on révèle ainsi que la langue majoritaire est parfois indécidable sur de larges passages (Ledegen, à paraître).

5 Les conventions de transcription employées dans les citations sont les suivantes : les termes en « langue insérée » sont indiqués en gras. Les termes en créole sont transcrits dans la graphie utilisée dans le Dictionnaire créol réunionnais/français d'A. Armand (1987), l'écriture 77 (cf. plus loin) ; la barre oblique / désigne une courte pause et une double barre oblique (//) une pause plus longue ; les deux points (:) notent un rallongement de consonne ou de voyelle ; le soulignement signale le chevauchement de paroles ; enfin, XXX désigne un mot ou une suite de mots incompréhensibles.

6 « il [le chat] fait sa sieste sur la voiture des gens »

7 Les extraits des corpus écrits sont reproduits tels qu'ils apparaissent sur l'écran : ils n'ont subi aucune modification du point de vue syntaxique, orthographique ou typographique.

- l'alternance codique, ou *alternational code-switching* d'Auer (1998), *i.e.* « la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages⁸ où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents » (Gumperz, 1982 : 57) : ces changements de langue inter- et intra-énoncés sont analysés suivant l'approche pragmatique de P. Auer (1995), permettant d'identifier les motivations qui poussent le locuteur à changer de langue dans la situation d'interaction ;

- et l'emprunt, ou *insertional code-switching* d'Auer (1998), *i.e.* un « mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire » (Hamers, 1997 : 136) : ces changements de langue, qui se situent au niveau des unités, se laissent plus difficilement analyser suivant l'approche pragmatique utilisée pour l'alternance codique, parce que, comme nous le verrons plus loin, ces éléments sont souvent très intégrés dans la langue d'accueil, ou difficilement contournables.

C'est surtout dans la catégorie des emprunts que des différences nettes se font jour entre l'oral et l'écrit. En revanche, dans la catégorie de l'alternance codique, les fonctionnements se révèlent différents selon la langue majoritairement utilisée, que ce soit dans les corpus oraux ou dans les corpus écrits. Nous verrons par ailleurs que, pragmatiquement parlant, les changements de langue s'établiront de façon très différente selon que la langue est le créole ou le français.

Ainsi, pour comparer ce qui est comparable, toutes les analyses menées s'organisent dans un premier temps sur l'axe opposant les langues majoritairement utilisées, selon l'axe diaphasique, qui distingue les conversations entre les deux amies avec celles menées en groupe. Puis, dans un deuxième temps seulement, des comparaisons entre les pratiques « ordinaires », selon qu'elles sont orales ou écrites, ou des généralisations sur la totalité des corpus, sont établies.

Les deux tableaux ci-dessous donnent une première idée des types et du nombre de contacts qui sont attestés dans les corpus français, puis dans les corpus créoles :

Tableau 3 : Contacts de langue dans les corpus français (Oral Cafète – Ecrit groupe)

		Oral	Ecrit
Alternances codiques	Créoles	39	28
	Anglais	0	1
	Allemand	0	1
Emprunts	Créoles	69	21
	Anglais	5	36
	Allemand	0	1
Total		113	88
Nombre de mots		5819 mots	5114 mots
Rapport total contacts/nombre de mots		1,94%	1,72%

Tableau 4 : Contacts de langue dans les corpus créoles (Oral Voiture – Ecrit Lilo & Shelly)

		Oral	Ecrit
Alternances codiques	Français	21	55
	Anglais	2	0
Emprunts	Français	53	19
	Anglais	2	17
	Allemand	0	1
Total		78	92
Nombre de mots		2509 mots	3375 mots
Rapport total contacts/nombre de mots		3,11%	2,73%

⁸ Dont la longueur excède l'unité (cf. emprunt).

La comparaison des tableaux 3 et 4 montre que les corpus oraux présentent un plus grand nombre de cas de contact que les corpus écrits, surtout en ce qui concerne la catégorie des emprunts (selon le cas, au créole ou au français). Par ailleurs, ils font apparaître que l'utilisation des langues autres que le français et le créole, en l'occurrence l'anglais et l'allemand, caractérise presque exclusivement les corpus écrits. Enfin, les corpus créoles présentent davantage de cas de contact que les corpus français.

Les contacts de langue entre le français et le créole

Des différences nettes entre les corpus oraux et écrits se font jour dans l'utilisation des emprunts (davantage qu'en ce qui concerne les alternances codiques). L'analyse des modalités d'insertion du créole dans les corpus français, et *vice versa*, met en évidence combien ces contacts de langue s'organisent de façon distincte, autant en ce qui concerne l'organisation linguistique que les valeurs sociolinguistiques qui y sont attachées.

Du créole dans le français

Dans les deux corpus français, la langue insérée est majoritairement le créole. Le tableau ci-dessous résume les différents cas d'alternance codique, obtenus par l'analyse pragmatique des conversations :

Tableau 5 : Raisons d'utilisation des alternances codiques en créole dans le corpus oral Cafète et le corpus écrit Groupe

	Oral	Ecrit
Paroles rapportées	3	0
Changement dans la constellation des participants	0	4
Changement de tonalité (blagues, énervement)	22	21
Sans raisons	14	3
TOTAL	39	28

Ainsi, l'apparition du créole est avant tout guidée par le changement de tonalité, par la visée humoristique⁹ du locuteur (fonction ludique), et cela autant dans le corpus oral que dans le corpus écrit.

Esca : shelly c une vrai catcheuse

Esca : ah ben ala un déguisement pou toué shelly¹⁰

Esca : catcheuse (Ecrit groupe, p. 28, l. 221-223)

Shelly : ah tu regardes Milagro¹¹

Lilo : ah oui moi aussi

Esca : ben ça fait longtemps j'ai pas vu là

Mogwai : toute zafèr la kouyonis i regard li¹² (Cafète, p. 26, l. 49-54)

Par ailleurs, notons que pour le corpus oral, plus d'un tiers des alternances codiques ne se laisse pas cerner par une raison ponctuelle comme les changements de ton ou de mode, l'alternance semblant constituer la langue de communication.

Pour ce qui est des emprunts, nous les avons réunis dans un tableau divisé en trois zones, établies selon que les emprunts sont attestés dans les deux corpus, uniquement à l'oral ou seulement dans le corpus écrit.

9 Faisant ainsi écho aux nombreux argumentaires produits sur ce thème par les étudiants qui avaient à expliquer/justifier l'insertion du créole en français analysées par M. Najède (2004).

10 « ah ben voilà un déguisement pour toi Shelly ».

11 Télénovelas brésilienne qui a beaucoup de succès à la Réunion.

12 « tous les trucs bêtes il regarde lui ».

Tableau 6 : Les emprunts créoles dans le corpus oral Cafète et le corpus écrit Groupe

	Oral	Écrit
<i>Ek</i> (« avec »)	8	3
<i>In tako</i> (« beaucoup »)	1	1
<i>koma</i> (« comme ça »)	5	2
<i>rodé</i> (« chercher »)	1	4
<i>toute</i> (« et tout »)	6	1
<i>zafèr</i> (« truc »)	4	1
<i>an plus ke sa</i> (« en plus »)	3	0
<i>Chapé</i> (« foncer sur »)	1	0
<i>Droite</i> (adv., « droit »)	1	0
<i>In ta</i> (« beaucoup »)	6	– ¹³
<i>kwé</i> (« quoi », dans [ʃepakwe])	1	0
[ʃpakwe] ¹⁴	5	0
<i>nafèr</i> (« truc »)	4	–
<i>(in) ti</i> (« (un) petit »)	14	–
<i>Tiré</i> (dans qqch : « extraire »)	1	0
<i>Tou sa la</i> (« et tout »)	5	0
<i>toute zafèr</i> (« et tout »)	1	–
<i>zoizo</i> (« tête de linotte »)	1	–
<i>(re)bézé</i> (« faire ») ¹⁵	3	0
<i>dizon</i> (« on dirait »)	0	1
<i>ester</i> (« maintenant »)	0	1
<i>Nervé</i> (« s'énerver »)	–	4
<i>riskap</i> (« peut-être »)	0	1
<i>Trapé</i> (« attraper »)	0	1
<i>zordi</i> (« aujourd'hui »)	0	1
Total	69	21

Il est intéressant de noter que les emprunts appartiennent à plusieurs catégories grammaticales – et discursives, pour ce qui concerne les « petits mots »¹⁶ –, et ce autant dans le corpus oral que dans le corpus écrit :

nom : *nafèr*, *zafèr*, *zoizo*

Shelly : *ah d'accord c'est carrément souterrain le zafèr* (*Cafète*, p. 27, l. 10)

verbe : *rodé*, *nervé*, *trapé*, *tiré*, *chapé*, *(re)bézé*,

Esca : *ah bon? on rodé un deguisement?* (*Écrit groupe*, p. 23, l. 139)

adverbe : *koma*, *toute*, *zordi*, *droite*, *estèr*, *riskap*

Esca : *ben je passé a la bu a 9h30 riskap alors* (*Écrit groupe*, p. 40, l. 463)

adjectif : *ti*¹⁷,

13 Le signe « – » indique que le terme est attesté dans d'autres extraits de nos corpus : il est clair qu'une série comme *zafèr*, *nafèr* (« truc »), *toute zafèr* (« et tout ») ne se scinde pas sur l'axe diamésique.

14 Ce « petit mot » hybride, uniquement attesté à l'oral, est difficile à graphier en orthographe standard ; c'est pourquoi nous le notons en API.

15 Ce verbe passe-partout fonctionne avec une grande souplesse sémantique : à l'instar du substantif *truc*, il s'emploie avec des sens fort divers : j'ai *bézé* in cou d'rir (« éclaté de rire ») (*Cafète*, p. 63, l. 118-119) ; la *Corsa* a commencé à tourner ici après ça a *rebézé* droite ça a *bézé* pouk (« elle est repartie tout droit ça a fait pouk ») (*Cafète*, p. 70, l. 44-45).

16 Nous reprenons ici le terme utilisé par L. Danon-Boileau et M.-A. Morel pour désigner ces éléments qui « balisent l'oral » (1998 : 94), pour lesquels existe une terminologie foisonnante : marques de l'oral, mots du discours, appuis du discours, marqueurs de structuration, particules énonciatives, particules discursives, ponctuels, phatiques ... (cf. Légise, 1999).

Esca : XX un truc qui me faisait rire c'était euh à chaque fois qu'ils allaient au conseil là hé ben juste avant le ti le présentateur là (Cafête, p. 37-38, l. 32-33)

préposition : èk,

Shelly : et que je je branche èk mon ordinateur et que je branche èk euh mon téléphone (Cafête, p. 3, l. 37-38)

« petit mot » : *toute zafèr, tou sa la, kwé* (dans *je sais pas kwé* réalisé [ʃepakwe] ou encore de façon hybridée [ʃpakwe])

Mogwai : et donc après il montait sur les murs tou sa la (Cafête, p. 31, l. 48)

Mogwai : et donc elle arrive là-bas elle fait oui euh je vais te faire voir que je suis une vraie femme je sais pas kwé je sais pas kwé le gars fait oh oui oui oui toute zafèr (Cafête, p. 60, l. 78-80)

Pour les emprunts appartenant aux deux corpus, nous pouvons noter que *èk, koma, zafèr* et *toute* sont très fréquents en français régional comme en créole réunionnais, et plus particulièrement à l'oral. Les deux premiers appartiennent par ailleurs plus particulièrement aux « parlars jeunes » réunionnais. Ces quatre termes, ainsi que le verbe *rodé*, appartiennent à la zone « flottante » : pouvant appartenir autant au créole qu'au français régional, ils peuvent être actualisés en tant que l'une ou l'autre langue.

Il en est d'ailleurs de même pour plusieurs emprunts qui sont uniquement attestés dans le corpus oral : *nafèr*, variante de *zafèr* que nous venons de voir, l'adjectif *ti*, les « petits mots » *tou sa la, toute zafèr, kwé* ; ce dernier « petit mot » est si fréquemment utilisé après *je sais pas*, prononcé [ʃepa], qu'il a donné lieu à l'hybride [ʃpakwe] (« et tout ; etc. ») :

Mogwai : et puis elle débarque devant le boug¹⁸ elle fait oui tu veux que je t'aide à découvrir que je suis une femme je sais pas kwé [ʃpakwe] je sais pas kwé [ʃpakwe] (Cafête, p. 60, l. 68-70)

Quant à la dernière partie du tableau, réunissant les emprunts attestés uniquement à l'écrit, elle révèle un phénomène intéressant : la grande majorité des termes répertoriés dans cette dernière partie du tableau est clairement créole ; en effet, seul *dizon*, attesté dans le dictionnaire du français régional (Beniamino, 1996), se situe en zone « flottante » entre le français régional et le créole, tandis que dans les deux catégories précédentes, de multiples termes se révèlent « flottants ». De plus, leur caractère créole est marqué par la graphie adoptée : l'utilisation qui est faite des lettres *k* et *z* peut renvoyer à *lékritir* 77, aussi appelée *graphie KWZ*, une des propositions graphiques phonético-phonologiques pour le créole réunionnais les plus connues, entre autres pour les polémiques qu'elle a pu faire naître (Bavoux, 2004). Même s'il est incontournable que la graphie phonétisante en français, qui constitue une des particularités de l'écriture sur Internet ou par SMS (Anis, 2002), vient brouiller les pistes d'interprétation codique : *ki, ke, koi, bo...* pour *qui, que, quoi, beau...*, les termes de la dernière partie du tableau apparaissent clairement comme créoles en dehors de leur graphisation.

Par ailleurs, nous pouvons proposer une explication pour l'utilisation de ces termes (qui s'observe aussi pour l'anglais, cf. *infra*) : leur raison d'être pourrait aussi résider dans la recherche du terme court, « économique » en termes de nombre de signes. En effet, *zordi, dizon, riskap* et *estèr* sont plus courts que leurs équivalents français *aujourd'hui, on dirait, peut-être* et *maintenant*. Ces jeunes pratiquent un *we-code* écrit (Gumperz, 1982) qui, tout en étant concis, marque leur identité réunionnaise.

En somme, si les deux premières catégories réunissaient des termes « flottants », qui peuvent appartenir autant au français régional de la Réunion (Beniamino, 1996) qu'au créole

17 Qui pourrait certes être vu comme une prononciation « ordinaire » de petit en français mais qui est identifié comme un emprunt au créole par des indices supra-segmentaux ou syntaxiques.

18 Terme « flottant », attesté autant en créole réunionnais qu'en français régional.

réunionnais, permettant ainsi un glissement doux d'une langue à l'autre, un « code-gliding » pour reprendre le terme proposé par D. Baggioni (1992), la dernière catégorie réunit incontestablement avant tout des termes appartenant à la langue créole, instaurant un « code-breaking », où le passage d'une langue à l'autre se passe par rupture brusque (Baggioni, 1992). C'est le monde de l'écrit sur Internet qui apparaît ici comme le lieu propice pour le renforcement du marquage créole.

Du français dans le créole

Dans les corpus créoles, la langue majoritairement insérée est le français. Les alternances codiques se déclenchent ici pour des raisons différentes de celles que nous attestons dans les corpus créoles :

Tableau 7 : Raisons d'utilisation des alternances codiques françaises dans le corpus oral Voiture et le corpus écrit Lilo & Shelly

	Oral	Ecrit
Paroles rapportées	6	15
Réitérations, quasi-traductions dans un but d'emphase	8	0
Changement de tonalité (blagues, énervement...)	0	5
Sans raisons	7	35
Total	21	55

Dans le corpus oral, les raisons se partagent presque équitablement entre le discours rapporté, la réitération et l'absence de raison. Le corpus écrit, quant à lui, concentre les cas d'alternance dans les paroles rapportées. Par ailleurs, notons, comme pour l'analyse précédente (cf. Tableau 5), qu'un grand nombre de cas – un tiers du corpus oral et plus que la moitié du corpus écrit – ne se laisse pas cerner par une raison ponctuelle comme les changements de ton, de mode ou de constellation de participants. Il nous semble ainsi que ces corpus constituent un cas clair de *language mixing*, « where [the] alternating use [...] in itself constitutes the « language »-of-interaction. [...] [Where the alternation] does not contextualize linguistic activities [...] [and] may affect units of any size, typically not only at clause boundaries but also below » (Auer, 1998 : 6).

Quant aux emprunts, ils se laissent classer en quatre catégories :

a) les titres d'œuvres ou d'émissions :

Shelly : pou l'idole des cyclades mi trouve pa bonpeu thèmes. (Lilo&Shelly, p. 79, l. 50),

b) des termes techniques littéraires pour lesquels les locuteurs ne disposent pas de traduction en créole. Autant dans les corpus oraux qu'écrits, ces emprunts se réalisent de façon fluide, sans qu'il y ait de marquage intonatif ou syntaxique particulier :

Shelly : pr l'instant ma trouve la flute, bande zaffaire délire orgiastique zaffaire dionysos, et pi masque de gorgo (Lilo&Shelly, p. 79, l. 51-52) ;

c) des emprunts (*soutenance, élaboré, soirées à thèmes*) :

Shelly : une petite présentation un résumé ou explique kosa ou la fé (Voiture, p. 17, l. 15)

d) des « petits mots » français :

Lilo : ouais mé banna depui ti lékol sé anglé [...] pars ke sé zot première lang tu vois¹⁹ (Voiture, p. 14, l. 22-24).

Notons que, hormis la dernière catégorie des « petits mots », les emprunts français dans les corpus créoles appartiennent en très grande majorité à la classe grammaticale du nom, à la

19 « oui mais eux depuis la maternelle c'est l'anglais [...] parce que c'est leur première langue tu vois ».

différence des emprunts créoles qui appartiennent à toutes les classes grammaticales comme nous venons de le voir.

Tableau 8 : Catégories d'emprunts dans les corpus créoles

	Oral	Écrit
Titres d'émission/oeuvre	8	6
Termes techniques littéraires	11	6
emprunts l ²⁰	13	5
« petits mots »	21	2
Total	53	19

Pour la catégorie des « petits mots », il est intéressant de noter que cette pratique est avant tout attestée à l'oral : en effet, dans le corpus écrit, les « petits mots » sont avant tout créoles : *ou koné* (« tu sais »), *ou vwa* (« tu vois »), et seuls deux sont en français. Signalons toutefois que nous observons dans les corpus écrits en général, et dans celui-ci en particulier, une augmentation importante de la « zone flottante » par le jeu de la graphie : en effet, *non mé* peut être interprété comme du créole, écrit à l'aide de la graphie de *lékritir* 77, mais tout autant comme du français écrit dans la graphie phonétique employée sur Internet (Anis 1998, 2002).

*Shelly : non mé l'idole des cyclades c bizarr kom zistoir ça fé peur.... qd ou sera fini lire le livre monsieur ou va comprendre lol*²¹ (Lilo&Shelly, p. 81, l. 93-94)

Tableau 9 : « Petits mots » français dans le corpus oral Voiture et le corpus écrit Lilo & Shelly

	Oral	Écrit
Non mais	4	0
En fait	1	1
Tu vois	2	0
Et tout	1	0
Quoi	8	0
tout ça	1	0
Tu sais	1	0
Je sais pas [ʃepa]	3	1
Total	21	2

Au vu du nombre de « petits mots » français attestés dans le corpus oral, ceux-ci devraient *a priori* venir sous la plume des deux interlocutrices de façon naturelle dans leurs conversations écrites, mais il s'avère qu'ils sont évacués durant l'acte d'écriture : une des raisons pourrait être que les deux amies ont voulu donner au message un caractère davantage créole ; d'ailleurs, une comparaison entre des corpus en créole acrolectal datant des années 70 et de 2004 (Ledegen, à paraître) a révélé qu'il y a actuellement une plus grande diversité de « petits mots » français, qu'ils sont souvent plus nombreux que les « petits mots » créoles²², mais aussi qu'ils sont fortement intégrés en créole (*cf.* l'hybridation dans [ʃpakwe] attesté plus haut). Il se peut que la faible habitude d'écrire – et de lire – le créole entre ici en ligne de compte et éveille une surveillance, une activité normative, chez les deux interlocutrices. On pourrait mettre ces pratiques en parallèle avec le phénomène de basilectalisation décrit par

20 Cette catégorie réunit les mots ou expressions empruntés, comme élaboré ou soirées à thèmes, qui n'appartiennent pas aux autres catégories (termes techniques, titres d'œuvres/émissions, « petits mots »).

21 « non mais l'idole des cyclades c'est bizarre comme histoire ça fait peur.... quand tu auras fini de lire le livre de Monsieur tu va comprendre lol » (laughing out loud : « morte de rire », ou encore « mdr »).

22 Ainsi, dans les corpus anciens, ils constituent entre 7 % et 20 % des « petits mots » en général, la grande majorité étant ainsi en créole ; dans le corpus actuel, un peu moins de 16 % des « petits mots » se révèle créole.

I. Pierozak (2003b) : dans les corpus qu'elle a étudiés, le créole est basilectalisé pour mettre en avant l'identité créole de la part d'interlocuteurs qui se connaissent peu, ou qui se rencontrent pour la première fois par le biais des forums ou des chats ; ainsi elle atteste l'utilisation de signaux se voulant basilectaux, ou moins acrolectaux, comme le déterminant *lo* plutôt que *le* par exemple. L'adoption de ce « vêtement identitaire », pour l'internaute et pour la langue qu'il utilise, se combine dans nos corpus avec la construction d'un *we-code* ludique sur Internet.

L'anglais, langue de l'écriture ludique

Dans les corpus écrits, l'anglais est fréquemment sollicité, plus particulièrement dans les conversations en groupe menées en français. Trois cas de figure se présentent :

a) des emprunts qui sont largement attestés en français en général, voire dans les pratiques jeunes en particulier, autant à l'oral qu'à l'écrit : *cool* (« décontracté »), *un black* (« une personne de phénotype noir »), *go* (dans « je go » par exemple, « j'y vais »), *bye* (« au revoir »), *yes* (« oui ») ;

Mogwai : bon je **go** mangé moi au lieu dire des bêtises (Ecrit groupe, p. 2, l. 28)

b) du technolecte appartenant au monde informatique et d'Internet : *CPU* (Central Processor Unit, « processeur »), *DL* (pour *download*, « télécharger »), *asl* (pour *age, sex, land*, « âge, sexe, pays », informations échangées sur les chats et forums), *pv* (pour *private voice*, « tête à tête », « message privé ») ;

Esca : y a pa dote album a **DL** la?? (Ecrit groupe, p. 15, l. 300)

c) des termes anglais qui nous apparaissent comme une pratique jeune, spécifique à l'interaction sur Internet ; ces termes permettent de dire brièvement et de façon ludique des informations somme toute assez banales : *now* (« maintenant »), *today* (« aujourd'hui »), *news* (« nouvelles »), *all* (« tous »), *tired* (« fatigué »), on *joke* (« on blague »), *kiss* (« bises ») ou encore *kissoux* (hybride de *kiss* et *bisous*²³) :

Esca : **today** on a fun test blanc g u 5 sur 20 koi (Ecrit groupe, p. 10, l. 194)

Esca : jsui un peu **like a bav** la²⁴ (Ecrit groupe, p. 25, l. 168) ;

Une autre réalisation de cette dernière catégorie consiste en des traductions littérales comme dans l'exemple suivant :

Esca : hum hum Shelly ouai ms je sent ken faisan ca jv me prendre un bois monumental **the wood of the century** g di (Ecrit groupe, p. 5, l. 91-93) : la traduction de « le bois du siècle » vient en amplification de l'expression en français régional « se prendre un bois » qui signifie « se faire clouer le bec », « se prendre un râteau ».

La raison d'utilisation de l'anglais est toujours la même : en dehors des termes techniques incontournables, c'est la fonction ludique²⁵ qui est exploitée. Une autre explication donnée par les participants est celle de faire court, la contrainte temporelle et technique étant inhérente à cette pratique communicationnelle (Anis, 1998, 2002) : écrire *aujourd'hui* prendrait plus de temps que d'écrire *today*.

23 Ni kiss, ni bisous ne se finissant en -x, il est probable qu'il s'agisse ici d'une régularisation des mots en -oux (choux, hiboux, genoux...) ; à moins que ce caractère typographique ne soit employé pour simuler le contact physique, plus spécifiquement les embrassades (Verville et Lafrance, 1999), comme dans le smiley dans sa forme courte « x » qui signifie 'bise, bisous, etc.' : on rencontre d'ailleurs autant kiss que kixx dans les corpus, ou encore micix, pour « merci ».

24 « je suis un peu comme une bave là ; i.e. il bave devant une fille ».

25 On retrouve d'ailleurs cette même fonction ludique dans le corpus Ecrit groupe où s'observent quelques rares termes d'allemand : Shelly : was ist passiert ?? (Ecrit groupe, p. 47, l. 130) (« qu'est-ce qui s'est passé ») ; Lilo : nein (Ecrit groupe, p. 42, l. 29) (« non »).

Tableau 10 : Emprunts anglais dans les 4 corpus

Catégories	Exemples	Ecrit groupe	Oral groupe	Ecrit 2 amies	Oral 2 amies
emprunts intégrés	<i>black (un ~)</i>	1	0	0	0
	<i>bye ; babye</i>	3	0	4	0
	<i>Cool</i>	3	5	1	0
	<i>go (je ~; ti ~ (« tu »))</i>	2	0	0	0
	<i>Yes</i>	0	0	3	0
technolecte informatique	<i>CPU</i>	2	0	0	0
	<i>DL</i>	2	0	0	0
	<i>Asl</i>	0	0	0	1
	<i>Pv</i>	0	0	0	1
anglais ludique	<i>all (ça va ~)</i>	1	0	0	0
	<i>get zen</i>	1	0	0	0
	<i>joke (on ~)</i>	1	0	0	0
	<i>kiss ; kixx</i>	3	0	4	0
	<i>kissoux</i>	7	0	5	0
	<i>like a</i>	1	0	0	0
	<i>News</i>	2	0	0	0
	<i>Now</i>	3	0	0	0
	<i>Today</i>	2	0	0	0
	<i>Tired</i>	1	0	0	0
traductions	<i>the wood of the century</i>	1	0	0	0
TOTAL		36	5	17	2

Comme le montre le tableau, les seuls emprunts à l'anglais à figurer aussi dans les corpus oraux sont ceux qui sont déjà passés en français, ainsi que deux termes techniques anglais qui ont trait à Internet, *asl* et *pv* ; ces derniers figurent dans des passages²⁶ où l'une des interlocutrices rapporte une discussion qu'elle a mené en anglais sur un forum :

*Lilo: banna i di hi banna i koz an anglé [...] banna i di amoin how are you*²⁷ (Voiture, pp. 11-12, l. 53-57)

Il apparaît ainsi clairement que les langues étrangères, avant tout l'anglais mais aussi l'allemand, constituent un *we-code* particularisant les pratiques « ordinaires » d'Internet.

Une autre particularité des conversations écrites, menées en groupe, vient illustrer ce *we-code* uniquement écrit : les néologismes constituent un jeu sur la morphologie verbale par le biais de « néologismes flexionnels » (Pruvost & Sablayrolles, 2003) comme *perdé* (2 occurrences), *entendé*, *mouru*, ou de néologismes par suffixation : *lapsusé* (2) ; ou bien un jeu sur la morphologie nominale par remplacement de suffixe – surtout par le suffixe *-age* – (*déguisage*, *défourage*, *rigolage*), ou, par néologisme par suffixation : *disparitionage*, *trompage* (2) et *trompaison*. Une étude comparative de ce phénomène avec d'autres corpus d'Internet et un large corpus de SMS, est actuellement menée à la Réunion. Ces différents corpus donneront aussi lieu à des recherches portant la graphie adoptée dans ces corpus écrits, éclairant d'une part les pratiques graphiques « ordinaires » en créole comme en français dans ces écrits peu surveillés et examinant d'autre part l'augmentation des « zones flottantes » par le jeu des graphies (Ledegen, en cours).

26 A côté d'alternances codiques, employées pour rapporter des paroles.

27 Lilo : « eux ils disent hi ils parlent en anglais [...] ils me disent how are you ».

Conclusion

Cette analyse de quatre corpus « ordinaires » oraux et écrits, produits par quatre jeunes étudiants universitaires réunionnais, bilingues équilibrés, a mis en lumière des continuités et discontinuités des discours sur Internet par rapport aux pratiques « ordinaires » orales, tout particulièrement l'élaboration d'un we-code écrit, ainsi que des particularités dans les pratiques mélangées selon la langue employée par ces jeunes locuteurs.

Pour ce qui est des contacts de langue dans ces corpus oraux comme écrits, notre analyse a clairement mis en évidence que les insertions de la langue autre ne se réalisent pas de la même façon selon la langue majoritairement utilisée, laquelle est déterminée par la situation d'interaction : les emprunts au créole relèvent de toutes les classes grammaticales (nom, adjectif, préposition, verbe, ...), tandis que les emprunts au français sont essentiellement nominaux. Ces emprunts au français dans les discours créoles s'apparentent ainsi à l'insertion des termes anglais en français (cf. le « franglais » tant décrié) ; en revanche, les emprunts au créole dans les discours français révèlent une imbrication syntaxique plus forte entre les deux langues, donc une plus forte hybridation. De plus, dans les corpus oraux mais aussi dans le corpus écrit des deux interlocutrices (Lilo & Shelly), a minima un tiers des alternances codiques se fait sans explication pragmatique spécifique (i.e. rapporter un discours, changer de tonalité, ...), si ce n'est naturellement de montrer la connivence qui existe entre les participantes. Ainsi, par ces différentes facettes, la cohabitation des langues française et créole dans les pratiques « ordinaires » de ces jeunes s'apparente incontestablement au stade de langue mixte dans la typologie d'Auer²⁸ (1998), les pratiques mélangées y constituant la langue d'interaction, leur we-code.

Diverses particularités du discours écrit ont été mises en évidence : l'anglais, avant tout attesté sous la forme d'emprunts, est apparu comme réservé à un usage presque exclusivement écrit. Au-delà d'un anglais technique qui concerne le vocabulaire de la communication électronique, nous observons ici l'usage d'un anglais ludique. Nous pouvons en dire autant pour l'allemand, ainsi que, dans une certaine mesure, pour le créole écrit : dans le corpus français, quelques termes indubitablement créoles, non situés sur la zone « flottante » entre français et créole (Ledegen, à paraître), sont uniquement attestés dans les corpus écrits et constituent ainsi un autre élément de ce we-code écrit ; ces termes, tout en étant concis, marquent clairement l'identité réunionnaise de ces jeunes.

Enfin, pour les corpus écrits créoles, un autre marquage de l'identité créole s'est fait jour : les « petits mots » français, pourtant foisonnants dans les discours oraux en créole, n'y figurent que rarement. Il s'agit ici probablement d'un contrôle effectué par les deux amies lors de l'acte d'écriture, car, à l'inverse, les « petits mots » créoles, très diversifiés aussi, sont fréquemment employés dans les corpus français, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Ainsi, dans ces corpus où des amis communiquent entre eux, l'écriture en créole est un acte « idéologique, social, politique, etc. qui marque fortement l'identité du scripteur » (Pierozak, 2002 : 173).

28 P. Auer (1998) argumente que les trois prototypes de juxtaposition de deux variétés ou langues – code-switching, language mixing et fused lects – se présentent sous la forme d'un continuum (CS → LM → FL) où la sédimentation structurelle va croissante. Des comparaisons de corpus anciens (années 70) et actuels contiennent des indices d'une évolution du contact de langues français-créole vers le stade de fused lects (Ledegen, à paraître). Une étude critique de ces différents contacts et de leur évolution est actuellement en cours.

Bibliographie

- ANIS J., 1998, *Texte et ordinateur : L'écriture réinventée ?*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université, Coll. « Méthodes en sciences humaines ».
- ANIS J., 2002, « Communication électronique scripturale et formes langagières », dans *RHRT (Réseaux Humains Réseaux Technologiques)*, n°4, Université de Poitiers, <http://edel.univ-poitiers.fr/rhrt/document.php?id=547>
- ARMAND A., 1987, *Dictionnaire Kréol réunionné-français*, Saint-André de la Réunion, Editions Océan Indien.
- AUER P., 1995, « The pragmatics of code-switching: a sequential approach », dans L. Milroy, & P. Muysken, (eds.), *One Speaker, Two Languages. Cross-Disciplinary Perspectives on Code-Switching*, Cambridge University Press, pp. 115-135.
- AUER P., 1998, « From Code-switching via Language Mixing to Fused Lects : Towards a Dynamic Typology of Bilingual Speech », *Interaction and Linguistic Structures*, n°6, pp. 1-28.
- BAGGIONI D., 1992, « Langues mixtes, discours métisses et conflits d'identités », dans J.-L. Alber, C. Bavoux, M. Watin (éds), *Métissages, Tome 2, Linguistique et anthropologie*, URA 1041/L'Harmattan, pp. 185-196.
- BAVOUX C., 2000, « Existe-t-il un parler jeune à la Réunion ? Compte rendu d'une enquête auprès de six groupes d'élèves et étudiants », dans *Etudes créoles*, Vol. XXIII, n° 1, pp. 9-27.
- BAVOUX C., 2004, « La codification graphique du créole réunionnais : réalisations, obstacles, perspectives », *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, AUF, Série « Actualité scientifique », pp. 223-252.
- BENIAMINO M., BAGGIONI D., 1993, « Le français, langue réunionnaise », dans D. de Robillard, M. Beniamino, (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Champion, Paris, t.1, pp. 151-172.
- BENIAMINO M., 1996, *Le français de la Réunion. Inventaire des particularités lexicales*, Paris, Edicef.
- BIBER D. et al., 1999, *A Grammar of Spoken and Written English*, London, Longman.
- BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., 1999, « Français parlé – oral spontané : quelques réflexions », dans *Revue française de linguistique appliquée*, IV-2, pp. 21-30.
- BLANCHE-BENVENISTE C., 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C., avec la collaboration de M. Bilger, C. Rouget et K. van den Eynde, 1990, *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, CNRS.
- CHAUDENSON R., 1997, « Acrolecte », « Basilecte », « Continuum », « Mésolecte », dans M.-L. Moreau. (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, pp. 19-20, 60, 100-101, 210.
- CRYSTAL D., 2001, *Language and the Internet*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DANON-BOILEAU L., MOREL M.-A., 1998, *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Paris, Ophrys, Coll. « Bibliothèque de Faits de langues ».
- GADET F., 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- GADET F., 2000, « Vers une sociolinguistique des locuteurs », dans *Sociolinguistica*, n°14, pp. 99-103.
- GUMPERZ J. J., 1982, *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'Harmattan.
- HAMERS J., 1997, « Emprunt », dans M.-L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, pp. 136-139.
- KOCH P., OESTERREICHER W., 2001, « Langage oral et langage écrit », *Lexicon der romanistischen Linguistik*, Tome 1-2, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 584-627.
- LEDEGEN G., 2001, « Les « parlars jeunes » salaziens dans l'évolution de la diglossie réunionnaise, à la lumière de l'urbanisation », *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 6, Presses Universitaires de Rennes, pp. 111-128.

- LEDEGEN G., 2002, « Les « parlars jeunes » à la Réunion : « i totoch sérieux » », dans *VEI Enjeux*, n° 130, « Pratiques langagières urbaines », pp. 133-149.
- LEDEGEN G., 2004a, « “Le *parlage* des jeunes“ à la Réunion : bilan et perspectives », dans *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 9, « Table Ronde sur les parlars jeunes », Presses Universitaires de Rennes, pp. 9-40.
- LEDEGEN G., 2004b, « Transformations de la société réunionnaise, évolutions sociolinguistiques et médias légitimant les pratiques linguistiques “ordinaires“, dans S. Klaeger, & M. Müller (éds.), *Medien und kollektive Identitätsbildung*, Wien, Editions Praesens, pp. 112-128.
- LEDEGEN G., 2007, « L'évolution générationnelle des pratiques linguistiques mélangées : éclairage sur les “parlars jeunes” réunionnais », dans Ledegen, G. (Ed.), *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Espaces discursifs », pp. 147-177.
- LEDEGEN G., à paraître, « Prédicats “flottants” entre le créole acrolectal et le français à la Réunion », dans C. Chamoreau et L. Goury, (éds.), *Systèmes prédictifs des langues en contact*.
- LEGLISE I., 1999, *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations. L'exemple de la particule énonciative « hein » dans les dialogues de la Patrouille Maritime*, Thèse de doctorat, Université Paris 7 – Denis Diderot.
- MOREAU M.-L., MEEUS, B., 1989, « Oral et écrit : quelles différences ? Une approche expérimentale », *Enjeux*, n° 17, pp. 113-132.
- NAJEDE M., 2004, *Vitalité des particularités lexicales réunionnaises et attitudes et représentations face au « français de la Réunion »*. Enquête sociolinguistique, Mémoire de Maîtrise Lettres Modernes, Université de la Réunion.
- PANCKHURST R., 1999, « Analyse linguistique assistée par ordinateur du courriel », dans J. Anis (éd.), *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermes Sciences Publications, pp. 55-70.
- PIEROZAK I., 2002, « Les créoles français sur internet », dans C. Bavoux et D. de Robillard (éds.), *Linguistique et créolistique, Univers créoles 2*, Paris, Anthropos, pp. 159-178.
- PIEROZAK I., 2003a, « Contacts de langues sur Internet : collisions / collusions ? L'exemple des échanges en temps réel en français », dans J. Billiez. (dir.), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, pp. 177-189.
- PIEROZAK I., 2003b, *Le français tchaté. Une étude en trois dimensions – sociolinguistique, syntaxique et graphique – d'usages IRC*, Thèse de Doctorat, Université d'Aix-Marseille I, 3 volumes, 1433 p.
- PRUVOST J., SABLAYROLLES J.-F., 2003, *Les néologismes*, Paris, PUF, Coll. « QSJ ».
- RICHARD M., 2005, *Analyse sociolinguistique des contacts de langues dans un corpus oral et écrit « ordinaire »*, Mémoire de Maîtrise Lettres Modernes, Université de la Réunion.
- SIMONIN J., 2002, « Parler réunionnais ? », *Hermès* 32-33, « La France et les outre-mers. L'enjeu multiculturel », Paris, CNRS Editions, pp. 287-296.
- VERVILLE D., LAFRANCE J.-P., 1999, « L'art de bavarder sur Internet », dans *Réseaux*, vol. 17, n° 97, pp. 180-209.
- YATES S. Y., 1996, « Oral and Written Linguistic Aspects of Computer Conferencing : A Corpus Based Study », dans S. C. Herring (ed.), *Computer-Mediated Communication. Linguistic, Social and Cross-Cultural Perspectives*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, pp. 29-46.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Danièle Moore, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Suzanne Lafage (†), Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Hillary Bays (Université de Cergy-Pontoise), Marie-Madeleine Bertucci (Université de Cergy-Pontoise, IUFM), Fabien Liénard (Université du Havre), Charlotte Lindgren (Université d'Uppsala, Suède), Rachel Panckhurst (Université Montpellier 3).

Laboratoire CNRS DYALANG – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425